

## SOMMAIRE

INTRA-MUROS	p. 2
PERSONNELS : INFOS ACTUALITES	p. 5
RELATIONS EXTERIEURES	p. 12
INFOS PRATIQUES	p. 16

# LE JOURNAL DE PARIS I PANTHEON - SORBONNE

N° 6 Présidence de l'Université - EPICURE - 12 Place du Panthéon 75005 PARIS SEPT / OCT 1990

## EDITORIAL

L'accueil de tous les étudiants inscrits en première année à l'Université de Paris I a été pour moi l'occasion de leur souhaiter la bienvenue à l'Université, de leur présenter Paris I Panthéon-Sorbonne ainsi que le fonctionnement des différents conseils et le rôle qu'y jouent les élus étudiants. Cet accueil m'a également permis d'annoncer certaines réalisations nouvelles dont vous trouverez des descriptions complètes dans ce journal. Ces réalisations s'inscrivent dans un vaste plan de développement de notre université exposé lors de la réunion d'information du 24 septembre dernier à laquelle étaient conviés les directeurs et responsables administratifs des UFR, instituts et départements ainsi que les chefs des services administratifs de notre établissement.

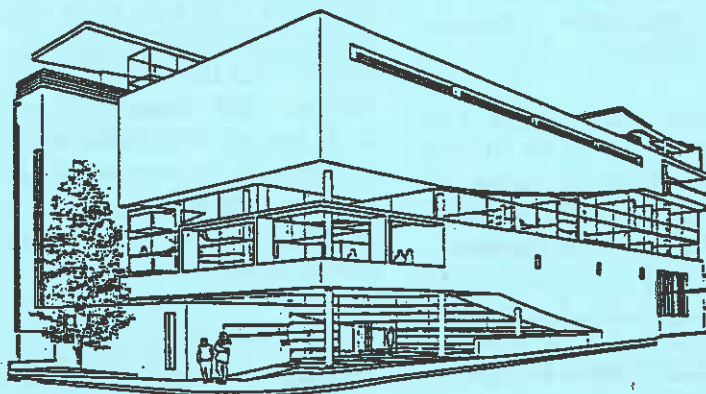
L'action que je compte mener pour cette année comporte quatre points essentiels :

1) Poursuivre la politique de rénovation des locaux et mettre en place un plan de construction et de restructuration pour notre université.

2) Améliorer les conditions de vie et de travail à Paris I. Cela comprend entre autres la modernisation des services, une politique renforcée des demandes d'emplois tant d'IATOS que d'enseignants, la mise en place de commissions d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) mais aussi une communication sans cesse développée à l'intérieur de l'université.

3) Affirmer la politique scientifique de notre université. Cela ne pourra se faire que si l'université se donne les moyens d'une évaluation objective de ses différentes équipes et centres de recherche, ceci afin d'aider les équipes

*Nous choisirons un terrain vague vers la Glacière ...*



qui en ont besoin et d'encourager encore plus celles dont la production bénéficie au prestige de notre université. L'excellent contrat biennal que nous a proposé le ministère de l'Education nationale et la pratique du bonus qualité recherche (BQR) nous permettront de mener des actions originales dans le cadre de notre politique scientifique.

4) Renforcer notre image extérieure tant du côté de nos partenaires sociaux-économiques que du côté des universités étrangères. Nos formations doivent être mieux valorisées auprès des entreprises et des collectivités locales.

Enfin Paris I doit s'inscrire d'une manière plus dynamique dans les différents projets universitaires internationaux et notre politique d'échanges doit à la fois viser l'excellence mais encore encourager nos relations avec les universités de pays en développement envers lesquelles nos devoirs sont grands.

Tous ces projets permettront, je l'espère, à Paris I qui fêtera bientôt les vingt ans de sa création, d'atteindre la plénitude que lui laisse espérer son potentiel humain et scientifique

Georges HADDAD  
Président de l'Université

## BILLET

COMME LE TEMPS PASSE...  
*Par Robert FOSSIER*

Le premier avril 1229, les maîtres séculiers de l'Université de Paris décidèrent de faire grève. Pour une fois unanimes, ils se retirèrent à Troyes (en Champagne). Maître Georges parla d'abord : "Le roi, dit-il, refuse de nous payer ; il ne sait qu'envoyer ses sergents battre nos écoliers. Alors que nous ne sommes pas assez nombreux, on dit que ses clercs venus d'une autre Eglise guettent la chair de nos chaires. Et je suis las d'avoir pour seul traitement ces gants de la main droite que nous donnent nos écoliers. Si encore ils étaient de la main gauche... Que faire?" Maître Léon parla ensuite : "il faut, dit-il, faire connaître notre pompe et nos œuvres. Haranguons les écoliers. Nous choisirons un terrain vague vers la Glacière où bâtir des cabanes : elles seront peintes de vives couleurs champêtres, pour exciter leurs sens assoupis.

*suite en page 2*

**AU SERVICE DES ETUDIANTS**

**■ LA CELLULE ACCUEIL-  
INFORMATION-ORIENTATION :  
DU NOUVEAU !**

Elle redéploie ses activités... et change donc d'appellation ; contactez désormais le Service d'Orientation, Documentation et Insertion Professionnelle (SODIP, ex CAIO) PMF B710. Notez aussi la création en son sein du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP).  
**Contact** : Madeleine Burjade, Responsable du SODIP

**La pré-rentrée** : La session s'est déroulée avec un vif succès du 10 au 26 septembre permettant aux nouveaux étudiants de 1ère année de découvrir personnels, services et bibliothèques de notre université.

**COMME LE TEMPS PASSE...**  
*suite de la page 1*

Ainsi faisait naguère, et avec quel succès ! maître Abélard. C'était un homme ! du moins un certain temps". Alors maître Michel parla : "Non, dit-il, ils n'écouteront pas ; ils n'entendent plus le latin, à peine l'idiome saxon. Il faut écrire notre Geste, décrire ce que nous cherchons sans le trouver souvent, leur proposer de briser ces cycles où ils tournent en rond. Allons à la station "carrefour Pleyel", là où, au Lendit, on vend le parchemin, du moins le prétend l'horrible croûte qu'on voit au collège de Sorbon ; rafflons tout, ce qui ennuiera bien les autres (suivez mes divers regards) ; au besoin pour apâter l'écolier glissons quelques spots sur les crados, les oligo-éléments ou quelques uns de ces airs de mirliton qu'ils préfèrent à nos messes. Et s'ils ne lisent pas, du moins aurons nous le plaisir de nous lire nous même".

Robert Fossier,  
Professeur d'Histoire du  
Moyen Age à l'Université de Paris I  
Panthéon-Sorbonne

15/10/1990

**Le guide des enseignements 1990/91**, (1 volume par grande famille de disciplines) réalisé par le SODIP, est paru. Déjà diffusé dans les services, chaque volume vendu 30F, est disponible au Centre Panthéon, bureau 214 et au centre PMF, B 710.

**L'insertion professionnelle** : Contactez le BAIP qui vous propose pour les étudiants une documentation spécialisée, des offres d'emplois et de stages, des modules d'aide à l'insertion et des réunions sur la recherche de stages et d'emplois, à la demande des enseignants ou de groupes d'étudiants (voir rubrique Universités-Entreprises-Emplois - Relations Extérieures)

**Contact** : Sylvaine Mabon, BAIP, B707 PMF 40 77 18 34.

**■ LES INNOVATIONS  
PEDAGOGIQUES DE LA RENTREE**

**Nouvelles habilitations de diplômes mises en place**

- DESS juristes de droit social : Responsable, Pr. Gérard Couturier, UFR 12

- DEA archéologie et environnement : Responsable, Olivier Buchsenschutz, Directeur de recherche au CNRS, UFR 03, (Multisceaux : Paris I, Paris X, Montpellier II, Muséum d'histoire naturelle)

- DEA microéconomie appliquée : Responsable, Pr. Louis Levy Garboua, UFR 02

- Maîtrise en Droit mention Droit français et allemand : Responsable Pr. Michel Fromont

**Création de diplômes d'université**  
Il est créé à l'IEDES un diplôme de deuxième cycle : "Problèmes et pratiques de l'aménagement urbain dans les pays en développement" Responsable : Pr. Michel Rochefort.

**Développement des nouveaux cursus 89-90**

Mise en place de la 2ème année d'études des diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) créés à la rentrée 1989

. DEUST administration du travail et

comptabilité, UFR 12.

DEUST droit, informatique et systèmes d'information, UFR 01. (Cette formation est issue des travaux pluridisciplinaires d'EPICURE sous la conduite du Professeur Georges Dupuis)

et de la 3ème année d'études du Magistère finance d'entreprise et gestion bancaire, UFR 06

**Contact** : Dominique Marchadier, Centre Panthéon et les UFR concernées.

**■ ECHOS DES UFR**

**UFR 05** : Dans le cadre de la recherche poursuivie par l'UFR de droit des affaires, à la suite de la convention conclue avec le Ministère de la Justice, les étudiants du Magistère de droit des activités économiques, sous la direction des Professeurs Guyon et Chaput, ont procédé à une enquête sur les professionnels des procédures collectives dont les conclusions ont fait l'objet d'un rapport qui a été présenté et commenté par les étudiants du Magistère de droit des activités économiques à la Chancellerie, le 30 mai 1990.

**■ ACTIVITES SPORTIVES**

**Un nouveau défi aux personnels !**

. L'UEFAPS de Paris I se propose d'organiser un tournoi de tennis double "surprise" ouvert à tous les personnels intéressés : enseignants, IATOS, chercheurs, bibliothèques... entre le 15 mai et le 27 juin 1991. Clôture des inscriptions : début mars. Participation 10F.

**Contact** : André Rabilloud UEFAPS, C1307, 40 77 18 96 PMF.

. Par ailleurs un CHALLENGE INTER-UFR de sports collectifs est lancé, associant personnels et étudiants (Basket, Foot, Volley). Candidatures avant le 1/12/90 à l'association sportive, 10F.

**Contact** : Françoise Querment, secrétariat de l'UEFAPS, C1307 PMF.

**LA RECHERCHE, LES BIBLIOTHEQUES**

**Communiqué des Vice-Présidents du Conseil Scientifique (11/10/90) :**

Le contrat biennal de recherche a été signé le 10 juillet. Selon les déclarations du Ministère, il comporterait une augmentation du budget de l'ensemble des centres de recherche et des DEA d'environ 76% (hors crédits informatiques en cours de négociation). Nous sommes en train de procéder aux vérifications nécessaires pour savoir si ce chiffre correspond bien à la réalité. En particulier, il convient d'examiner si ces

dotations nouvelles ne sont pas au moins partiellement effacées par des réductions portant sur des services généraux de l'Université tels que par exemple le centre de calcul ou les salles de travail communes à Paris I et Paris II. Les dotations relativement importantes qui ont été attribuées aux différents DEA traduisent en tout cas une augmentation sensible de nos moyens. Il faudra cependant mesurer le plus précisément possible ce qui est augmentation globale et ce qui est modification dans la répartition et dans les responsabilités de

gestion. Un conseil scientifique se réunit le 15 octobre prochain pour examiner ces questions et notamment pour se prononcer sur les modalités de prélèvement et d'utilisation du "bonus qualité recherche" qui doit traduire le dynamisme collectif de notre université dans la recherche.

**Contact** : M. le Professeur Jacques Ghestin et M. Jean-Pierre Galavielle.

**ECHOS DES CENTRES ET DES SERVICES**

**■ L'UNIVERSITE EN  
CHANTIERS**

Depuis un an Paris I accélère son programme d'extension de locaux, de modernisation de ses équipements, de réhabilitation de ses bâtiments. Appréciée en noir ou en couleurs, susceptible d'occasionner des gênes momentanées dont elle s'excuse, la Division CEM nous offre un bilan non négligeable et travaille à de futurs programmes avec l'aide conséquente du Ministère (crédits) de l'Université (budget) et du SCARIF (technique). Quelques exemples :

**Au quartier latin**

- **Le Centre Panthéon** :  
. 1ère tranche de rénovation du réseau électrique (côté soufflot)  
. aménagement de trois salles de cours en sous-sol.

- **Centre Sorbonne** :

. poursuite des réfections électriques  
. 2ème tranche de rénovation des sols et des dégagements  
. aménagement de la salle 113  
. restauration de l'amphi de gestion

- **Centre Saint-Jacques** :

. dernière tranche du chauffage

**Dans le 15ème**

- **Centre Saint-Charles** : (travaux en cours)

. poursuite du ravalement des façades  
. création d'une batterie d'ascenseurs (ouverture prévue au 2ème semestre)

**Dans le 13ème**

- **Centre PMF** : Des travaux d'étanchéité, de chauffage se sont conjugués avec une importante rénovation du cadre de vie (extérieurs et hall). Ces opérations ont accompagné une restructuration des locaux qui devrait permettre dès la rentrée :

. d'améliorer globalement la situation des 1er cycles d'enseignement avec des plannings rationalisés et plus adaptés aux intérêts de chaque famille et de leurs étudiants. ( plus de TD au delà de 20 h30 par exemple)

. de répondre aux souhaits émis par des entités comme la cellule accueil information orientation, la médecine préventive qui se sont agrandies.

. de redistribuer des locaux en fonction des besoins des usagers de l'Université ; bureau pour les organisations syndicales étudiantes, salles de réunion...etc.

. d'autres extensions (bibliothèques, informatique...) qui sont à l'étude ou en cours de réalisation.

. la restructuration du centre s'est doublée de l'ouverture d'un nouveau bâtiment au 17 rue de Tolbiac.

17 salles neuves (1500m2) vont contribuer au regroupement rationnel des enseignements de certaines filières en accueillant les TD de 1er cycle de gestion, la MIAGE et les MST.

. Trois niveaux du centre ont été mis à la disposition du CROUS pour la création

d'un restaurant universitaire.

. rappelons enfin l'ouverture à cette rentrée du nouveau centre de la rue Saint-Hippolyte à propos duquel nous reviendrons après son inauguration.

**Contact** : Jeanne-Marie Guatel, Marc Vettrano, Panthéon, Robert Lahaye PMF.

**■ INFORMATISATION A PARIS I**

**INFORMATIQUE ADMINISTRATIVE,  
QUOI DE NEUF ?**

La commission informatique de Paris I poursuit la mise en application du plan de développement de l'informatique administrative de l'Université, plan qui a été présenté au Conseil d'administration le 12 juillet. Ce schéma comporte plusieurs volets (renouvellement du matériel du service de l'informatique administrative, équipement des services et des UFR, formation des personnels administratifs, etc.) dont il sera rendu compte plus en détail dans le prochain numéro du journal.

A noter, dans l'immédiat à titre d'information ponctuelle, l'attribution récente à l'Université d'une subvention de 550 000 F pour l'équipement en bureautique, de notre administration.

**Contact** : Tristan Chalon, Secrétaire Général.

**DEBUT D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS GRACE AUX EXTENSIONS QUI LIBERENT DE NOUVEAUX ESPACES DANS LES CENTRES EXISTANTS.**

. 17 rue de Tolbiac où sont créés le restaurant universitaire et 17 salles de TD.  
 . Centre Saint Hippolyte : Ce nouvel ensemble d'une conception architecturale très réussie qui avec l'aile déjà existante offre aux 2500 étudiants inscrits de 1er cycle et aux 1000 étudiants de la licence en droit, deux amphithéâtres, une salle de documentation, une cafétéria, 12 salles de TD, une salle d'informatique...etc....

. Université Nouvelle d'Evry, l'université de Paris I participe à son lancement : autonomie prévue pour la rentrée 92. Les filières mises en place avec l'aide de Paris I sont des filières de Gestion et d'AES. Elles accueilleront 250 étudiants cette année.  
 Contact : François Xavier Merrien.

. L'attribution officielle pour Paris I de l'espace libéré par l'ex lycée Louis Lumière (5è arrondissement) permettra la construction d'un nouveau centre de 4000m2 pour 1992-93.  
 Contact : M. le Professeur Pressouyre, Vice-Président du CA.

**VIE DES INSTANCES**

Quelques remaniements dans nos conseils...en raison de certains départs à la rentrée 1990 !

Conseil d'Administration(CA) :  
 M. le Pr. Jean-Pierre Jobard (UFR 06) remplace M. le Pr. X Greffe  
 Mme Colette Pierré, conservateur à la bibliothèque Cujas, remplace M. Le Pr. Lavigne  
 Mme Isabelle Vacarie, Maître de Conférences à l'UFR 12, remplace M. O

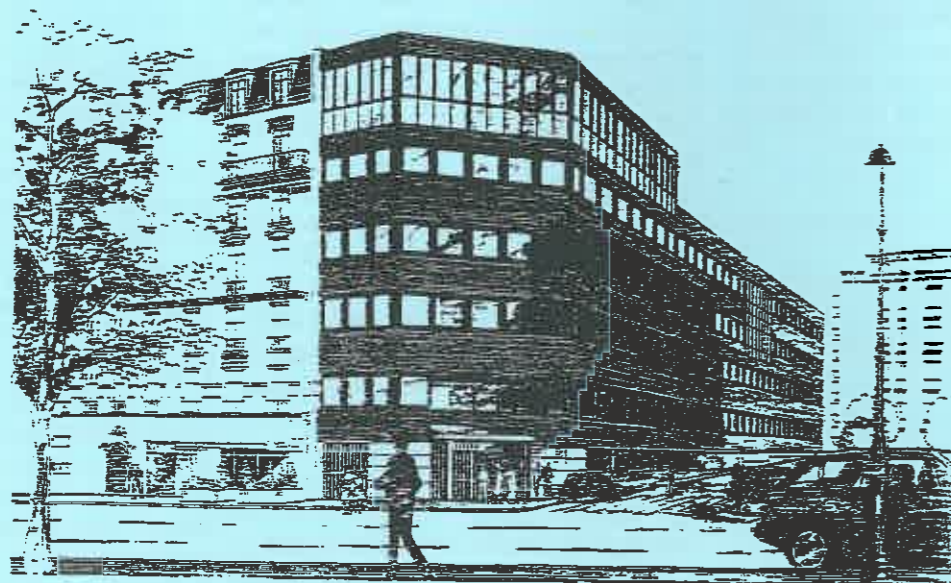
Audéoud  
 M. François Kersaudy, Maître de conférences à l'UFR 07, remplace Mme Desaigues  
 Mme Annette Pessoto, SASU, remplace M. Jacquinet  
 M. Marc Rozenblat, personnalité extérieure, remplace M. A. Bauer  
 M. Didier Niel, personnalité extérieure, remplace M. Zigman.

Conseil Scientifique (CS) :

M. Jean Mastias, Maître de conférences à l'UFR 11 remplace Mme B. Desaigues.

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) :  
 Mme Martine Garcia, Commis, remplace M. T. Asselin Hamon  
 Mme Agnès Legendre, SASU, remplace Mme Gineste.

Contact : Edith Robin, Centre Panthéon.



Nouveau centre du 17 rue de Tolbiac, accueillant un restaurant universitaire . . .

Une rentrée universitaire marquée par un mouvement important de nombreux collègues que nous remercions ou félicitons. Les créations d'emplois et les affectations d'allocataires - moniteurs - normaliens obtenues par l'université permettront d'augmenter son potentiel d'enseignement d'un équivalent de 35 emplois à temps plein et son encadrement administratif et technique de 20 emplois nouveaux.

**LES ENSEIGNANTS**

**LES DEPARTS**

- *Retraites* : M. Lassegue Pierre, M. Lavigne Pierre, Mme Roche Fanette, M. Rottier Georges qui sont nommés Professeurs Emérites et M. Vassal Serge, Maître de conférences.

- *Mutations* : M. Bienvenu Jean-Jacques, Professeur à l'Université de Paris II.

- *Nominations de maîtres de conférences en qualité de Professeurs* :

M. Audeoud Olivier, Université de Nancy  
 M. Baetche Alexandre, Université de Rouen

M. Cahuc Pierre, Université des Antilles  
 Mme Coque Brigitte, Université Paris VII  
 M. Damais Jean-Philippe, Université Paris XIII

M. Delcros Xavier, Université Paris XIII  
 Mme Desaigues Brigitte, Université de Bordeaux

M. De Mesnard Louis, Université de Caen  
 Mme Gauvard Claude, Université de Reims

M. Mathieu François, Université de Lille  
 Mme Manin Aleth, Université Paris IX  
 M. Nezeys Bertrand, Université de Rouen  
 Mlle Pele Martine, Université d'Amiens

**LES ARRIVEES**

**Professeurs**

- *Mutations* :

M. Andreff Wladimir, Sciences Economiques

Mme Archambault Edith, Sciences Economiques

M. Aynes Laurent, Droit Privé

M. Brague Rémi, Philosophie

Mme Delmas Marty Mireille, Droit Privé

M. Dorel Gérard, Géographie

M. Giudicelli Pierre, Gestion  
 M. Kempf Hubert, Sciences Economiques  
 M. Laurent Philippe, Gestion  
 Mme Menier Mady, Histoire de l'Art

- *Recrutements* :

M. Abdou Joseph, Mathématiques  
 M. Bonnisseau Jean-Marc, Mathématiques

Mme Clancy Geneviève, Arts

Mlle Kofman Sarah, Philosophie

M. Lenoir Rémi, Sociologie

M. Norvez Alain, Démographie

Mlle Opsomer Claire, Gestion

M. Palmier Jean-Michel, Arts

Mlle Pinto Evelyne, Philosophie

Mlle Tabeaud Martine, Géographie

Mlle Taborin Yvette, Histoire

**Maîtres de Conférences**

- *Mutations* :

M. Blot Joël, Mathématiques

M. Bouvier Michel, Droit Public

Mme Haymann Bella, Anglais - Sciences Economiques

M. Levy Jack, Anglais - Sciences Economiques

Mme Schodermeier Marie-Danielle, Droit Privé

Mme Trocme Hélène, Histoire

- *Recrutements* :

M. Ameli Farhad, Droit Privé

Mme Beer Gabel Josette, Droit Public

Mlle Benzaken Véronique, Informatique

M. Dupré Michel, Arts

M. De Haas Patrick, Histoire de l'Art

Mme Fayet-Scribe Sylvie, Sciences de l'Information

Mme Frier Nicole, Droit Public

Mme Kazes Annette, Anglais - Sciences Humaines

M. Kulbokas François, Gestion Evry

Mme Laroque Marie-Claude, Arts

M. Marchesin Philippe, Sciences Politiques

Mme Margairaz Dominique, Histoire

Mme Monjal-Fortis Elisabeth, Droit Privé  
 M. Paschos Evangelos, Informatique  
 M. Piget Patrick, Gestion  
 M. Perez-Rey Jorge, Espagnol - Sciences Humaines  
 M. Touchais Gilles, Histoire  
 M. Yao Jian Feng, Mathématiques

**Prag**

M. Vinaver Georges, Mathématiques Evry  
 M. Benayoun Maurice, Arts  
 Mlle Eristov Gengis Khan Agathe, Arts

**Prce**

M. Plegelatte Laurent, EPS

**PRIMES**

**PRIME DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET PRIME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Par lettre du 24 août 1990 le Directeur de la Programmation et du Développement Universitaire a fait savoir que "exceptionnellement le versement du mois de novembre 1990 sera égal au 3/4 du taux annuel".

En conséquence, les enseignants pouvant prétendre au paiement de la totalité de la prime au titre de l'année universitaire 1989-1990 percevront la somme de 4728F avec leur traitement de novembre 90. Ainsi les bénéficiaires de cette prime auront perçu :

- 4697,16F pour la période Avril à Décembre 1989 versés avec le traitement de décembre 1989.

- 1576F pour la période Janvier-Mars 1990 versés avec le traitement de Juin 1990.

Contact : Bernard Delorme, Centre Panthéon.

**LES CREATIONS D'EMPLOI DANS LE PROJET DE BUDGET 1991**

**MEN** : 30,7 Mds de F, + 12 % / 1990 pour le supérieur  
 Parmi les 14 783 nouveaux emplois au budget 1991, 3 225 sont destinés à l'enseignement supérieur.

Personnels enseignants		Personnels non enseignants	
Enseignants chercheurs dont 200 pour les IUTM et 100 destinés à la mobilité des chercheurs	1700	Personnel ASU Personnels ITA (dont 25 pour la recherche)	265 310
Enseignants type second degré	800	Personnels bibliothèques Infirmiers	140 10
<b>Total</b>	<b>2 500</b>		<b>725</b>

**MRT** : + 549 emplois au BCRD répartis en 219 chercheurs et 330 ITA  
 (dont 80 pour le CNRS et 25 pour la recherche au MEN).

**LES IATOS**

**LES ARRIVEES**

**Services administratifs :**

Mme Chantemerle Fabienne, M. Richebois Alain (AASU)  
 Mme Chesnais Nadine, Mme Frydman Mireille, M. Gresiak Patrick, M. Lotti Michel (SASU)  
 Mme Mateesco Josette, Mme Plumas Yvette (SD)  
 Mme Aubric Evelyne (ATB), Mme Demaret Françoise (AB), Mme Hery Jacqueline (AB), Mme Quignon Maryse (AJA)  
 Mlle Bastian Virginie, Mlle Duplaix Stéphanie, Mlle Fragner Régine, Mlle Gebal Virginie, Mlle Dard Séverine, Mlle Duvivier Sylvaine, Mlle Faïd Naïma, Mme Calmels Corinne, Mlle Draghi Sandrine, Mlle Mektoub Claudine (Aux. de Bureau)  
 Mme Merlin Martine, Mme Ramirez Monique (contractuels)

**Services techniques et de sécurité :**

Mme Brogniart Martine, M. Busson Frédéric, M. Chaffard-Luçon Olivier, Mme Eveno Suzanne, Mme Faron Marie-Laure, M. Faron Joël, M. Grondin Gérard,

Mme Gautier Claire, Mme Croix Geneviève (ASSE)  
 M. Gallois Germain, Mme Tcheng-Shao, M. Parfait Gilbert (Aux. de service)  
 M. Siamer Abdelkarim, M. Cavalier Thierry, M. Colin Pascal, M. Laffont Lionel, M. Villain Fernand, M. Breard Michel (Contractuels)

**LES DEPARTS**

**Mutations :** Mme Benhamouda, Mme Dahan, Mme Fournigault, Mme Gautier, M. Hurel, Mme Lubin, Mme Mannequin, M. Paccioni, Mme Vaquez.

**Promotions par concours :** Mme Breseghello, Mme Dubois, M. Jacquinet, Mme Lesieur.

**Retraites :** Mme et M. Barbotte, Mme Le Gall, Mme Pennont, Mme Sarfati, Mme Tremblet.

**Autres raisons :** M. Asselin, Mle Doudoux, Mme Le Bras-Chamaret, Mme Minot, M. Monnier, Mme Odouard, M. Rivière, M. Taubert.

**NB :** Les personnels envisageant de prendre leur retraite dans le courant de l'année civile 1991 sont invités à se faire connaître dès maintenant. **Contact :** Service des Personnels IATOS

**CARNET**

**MARIAGES**

Nous avons le plaisir de vous faire part des mariages de nos collègues Muriel Larroze (ép. Sourbet), Marie-Claude Moutenda (ép. Euranie) et Catherine Naudin (ép. Reichart).

**NAISSANCES**

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de Laurent, fils de notre collègue Maryse Gammaitoni (né le 4 août 1990).

**DECES**

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de notre collègue Michèle François survenu le 11 août dernier

**LES CALENDRIERS DE GESTION 1990-1991**

**ASSE, AS, OP, MO :**

La première étape du plan de détachement des ASSE exerçant depuis 5 ans au moins des fonctions techniques ou de service est lancée. Plus de 60 demandes individuelles ont été transmises fin septembre. Les CAP concernées se prononceront en février 1991. Le plan s'étalera ensuite sur 4 ans.

**Notations :** Mars/avril 1991  
**Mutations extérieures :** Mars 1991

**ITA :**

- Date limite de retour au Ministère des notices de propositions pour les changements de corps au choix : 30 octobre. CAP des changements de corps : janvier 1991

- Date limite de retour au Ministère des notices de propositions pour avancement de grade : 30 novembre. CAP des avancements de grade : mars 1991

**Date des élections aux CAP :** mercredi 12 décembre 1990 (l'Université de Paris I sera section de vote).

- Notation 1991 : Date du retour des fiches de notation au Ministère : juin 1991

**ASU :**

- **Notations et propositions** de changement

de grade et de corps : avril 91

**Mutations externes**

Cat. A et B, janvier 91  
 Cat. C et D, Mars/Avril 91

- **Calendrier des CAP 90/91** (BO du 4/10/90)

**AASU :**  
**Avancement :** 11/12/90  
**Mutations TOM :** 12/03/91  
**Mutations :** 16/05/91  
**Détachements :** 6/06/91

**SASU :**

**Promotions et avancement :** 17/01/91  
**Mutations interacadémiques et TOM :** 21/03/91  
**Détachements :** 30/05/91

**POUR TOUS À PARIS I :**

Les opérations de mutations internes se dérouleront de janvier à juillet 1991 selon le calendrier habituel (1ère étape : expression des demandes de changement de service en février).

**LES CONCOURS**

**ITA :** Tous les postes vacants d'ITA doivent désormais faire l'objet d'une mise aux concours (internes ou externes) par

l'Université ; le recrutement de contractuels sur ces postes est strictement limité tant dans la durée que dans les conditions de recrutement. La parution des postes offerts avec indication de la Branche d'Activité Professionnels (BAP) et de la spécialité a déjà fait l'objet d'une publication au J.O. du 14 juillet ; une publication complémentaire comprenant les postes de Paris I interviendra prochainement. La date de clôture du retrait des dossiers d'inscriptions pour ces postes, fixée par le Ministère au 5/09/90, a été reportée au 12 octobre.

**ASU :**

**Concours :** L'ouverture d'un concours interne spécial pour le recrutement d'AASU est prévu pour l'année 1990/1991.

**Examen professionnel de Secrétaire en chef d'Administration Scolaire et Universitaire :**

inscription du 15/10/90 au 15/11/90.

**Examen professionnel de Commis :** Inscription du 1 au 29/10/90.

Date de l'épreuve écrite : mardi 27 novembre.

Quelques séances de préparation à cet examen sont organisées au sein de l'Université.

**Contact :** Annie Garau et Monique Ramirez au service du Personnel.

**CALENDRIER DES EXAMENS ET CONCOURS PREVUS AU COURS**

**DE L'ANNEE 1990-1991**

(voir BO du 6 septembre 90)

catégorie A		
Concours et examens	Date des épreuves écrites	Clôture du registre des inscriptions
Concours de conseiller d'administration scolaire et universitaire (premier et second concours)	18 et 19 décembre 1990	8 novembre 1990
Examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration scolaire et universitaire	néant	13 décembre 1990
Concours spécial interne d'attaché d'administration scolaire et universitaire 1 <sup>re</sup> session	Les textes réglementaires sont en cours de signature et de publication. Organisation des épreuves dans le courant du 1 <sup>er</sup> trimestre 1991.	
Concours spécial d'attaché analyste d'administration scolaire et universitaire (externes - internes)	27 et 28 mars 1991	31 janvier 1991

**LE DOSSIER DU MOIS**

**RENOVATION DES GRILLES INDICIAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE (IATOS)**

Le journal officiel du 11 août 1990 a publié une première vague de décrets d'application que nous vous présentons ci-dessous. Ils concernent les personnels de l'administration scolaire et universitaire (ASU) et les personnels ouvriers et de service (ASSE, OP, MO). Les textes concernant les ITA sont en cours de mise au point au Ministère. Nous les présenterons dans un prochain numéro. Ils devraient s'inspirer de ces premiers textes pour les corps équivalents.

**LE JO DU 11 AOUT 90 EN BREF**

- Les Agents de Bureau (AB) : Après inscription sur liste d'aptitude, 50% des effectifs des agents de bureau (actuellement échelle 1) seront intégrés au 1/8/90 dans le corps des agents administratifs 2ème classe (échelle 2). Tous les agents de bureau qui n'auront pas été inscrits sur la liste d'aptitude cette année seront à leur tour intégrés agents administratifs 2ème classe (échelle 2) au 1/8/91.

- Les Agents Techniques de Bureau (ATB) sont tous intégrés dans le corps des agents administratifs 2ème classe au 1/8/90 (échelle 2). Les agents administratifs 2ème classe pourront accéder à la 1ère classe par voie

d'inscription à un tableau annuel d'avancement s'ils ont atteint le 6ème échelon de la 2ème classe. Ils accéderont alors à l'échelle 3 de rémunération.

- Au 1/8/90, les corps des Commis (échelle 4) et des Sténodactylographes (échelle 3) sont fusionnés dans un nouveau corps appelé adjoints administratifs. La rémunération afférente à ce nouveau corps est l'échelle 4. Les sténodactylographes et les commis seront nommés adjoints administratifs à échelon égal. Ces adjoints administratifs pourront être promus au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe (échelle 5) au choix s'ils ont atteint le 6ème échelon.

- Les AAP sont intégrés au 1/8/90 dans le corps des adjoints administratifs principaux de 2ème classe échelle 5. Ils pourront être promus adjoints administratifs principaux de 1ère classe par inscription au tableau d'avancement annuel s'ils ont au moins deux ans d'ancienneté au 9e échelon.

L'échelonnement indiciaire de la 1ère classe (nouvel espace indiciaire) est le suivant :

1e échelon INM 353, 2e échelon INM 372, 3e échelon INM 388.

- Les ASSE actuellement échelle 1 sont intégrés par 1/7e de l'effectif à compter du 1/8/90 jusqu'au 1/8/96 dans le corps des agents de service techniques 2ème classe à échelon égal (échelle 2).

- Les Chefs Surveillants (échelle 2) seront intégrés dans le corps des agents de service technique 1ère classe et seront rémunérés à compter du 1/8/93 à l'échelle 3.

- les OP2 seront intégrés dans le corps des ouvriers professionnels de l'état au 1/8/90 (échelle 3).

- Les OP1 seront intégrés par 1/7e de l'effectif du 1/8/90 au 1/8/96 après inscription sur liste d'aptitude dans le corps des Maîtres ouvriers (échelle 5).

- Les Maîtres Ouvriers seront intégrés dans le corps des maîtres ouvriers de l'Etat au 1/8/90 (échelle 5). Ce nouveau corps comprend deux grades : M.O et M.O principal. Pourront être promus au choix au grade de M.O principal, les M.O ayant atteint le 6ème échelon de leur grade et ayant 11 ans de service dans le corps des O.P ou M.O dont 3 ans en M.O.

La grille de rémunération des M. O. principaux est la suivante (INM)

	1/8/90	1/8/93
1e	320	320
2e	335	335
3e	348	348
4e	359	359
5e	388	388
6e		410

	anciens indices	1/08/90	1/08/91	1/08/92
1er	265	269	273	280
2e	273	277	281	288
3e	282	286	290	297
4e	293	297	301	308
5e	302	306	310	316
6e	313	317	321	327
7e	327	331	335	341
8e	339	341	343	349
9e	352	352	352	352
10e	374	374	374	374
11e	391	391	391	391
12e	407	407	407	407

- Les Secrétaires d'Administration Scolaire et Universitaire : Les SASU bénéficient d'un nouvel échelonnement indiciaire (indices nouveaux majorés)

( Le dossier du mois, suite )

**LE JO DU 11 AOUT 90 EN CHIFFRES :**

Les échelles (1 à 5) correspondent à des corps ou à des grades. Elles vous donnent les indices nouveaux majorés (INM) afférents à chaque échelon. Vous pouvez calculer vous même le supplément de salaire net mensuel induit par tout nouvel indice résultant des changements d'échelles, en multipliant, selon votre échelon, la différence indiciaire par 20 F environ.

ex : Agent de bureau, 5e échelon  
Avant le 1er août 90, INM = 245 (échelle 1)

Avant intégration en échelle 2 (depuis le 1er août 90), INM = 247 (échelle 1 nouvelle)

Après intégration en échelle 2 au 1er août 90 : INM = 261, au 1er août 91: INM = 263

Résultats : 1ère différence : +2 points x 20 = +40F ; 2ème différence : + 16 points x 20 = + 320F (la moitié des AB au 1/8/90

par rapport au 31/7/90) ; 3ème différence : +18 x 20 = +360F (tous les AB au 1/8/91 par rapport au 31/7/90).

A noter enfin que la carrière au sein de chaque échelle s'élargit par l'accès à un échelon supplémentaire créé (ex : Agent de service : création d'un 11e échelon ; en E1 : 282 au 1/8/90, 292 au 1/8/91 ; en E2 : 302 au 1/8/91, 314 au 1/8/94, au delà de l'indice 270, 10e et dernier échelon actuel).

**CATEGORIES BENEFICIAIRES ( indices nouveaux majorés INM)**

- Agents de bureau, agents de service, AS (échelle 1)  
Bénéficiaires : Tous les AB, ASSE, agents spécialistes tant que leur intégration prévue dans l'échelle 2 n'est pas intervenue. Ces catégories en ont perçu l'effet financier avec rappel au mois de septembre dernier.

E1			
	au 31/07/90	au 1/08/90	au 1/08/91
1er	221	221	221
2e	228	228	228
3e	234	234	234
4e	240	240	240
5e	245	247	248
6e	251	253	254
7e	256	259	261
8e	260	265	269
9e	265	271	276
10e	270	278	284
11e		282	292

- Agents de bureau, Agents techniques de bureau, Agents de service, Préposés téléphonistes, Chefs surveillants (échelle 2)  
Bénéficiaires immédiats :  
- ATB, Chefs surveillants, Préposés téléphonistes (groupes III et III bis fusionnés), les personnels du groupe IIIbis étant reclassés avec le gain immédiat d'un échelon. Ces catégories en ont perçu l'effet financier avec rappel, dès le mois de septembre dernier.

E 2					
	31/07/90		1/08/90	1/08/91	1/08/94
	GIII	GIII bis			
1er	228	236	228	228	228
2e	235	243	243	243	243
3e	242	248	248	249	250
4e	247	255	255	256	257
5e	250	261	261	263	265
6e	255	268	268	270	272
7e	258	271	271	274	277
8e	261	276	276	280	283
9e	265	282	282	286	290
10e	270		288	293	297
11e				302	314

Bénéficiaires à venir :

- AB : Accès de tous à l'échelle 2 en deux étapes : 50% au 1/8/90, les autres au 1/8/91.

- ASSE : 1/7e de l'effectif chaque année à compter du 1/8/90  
Application rétroactive dès que les CAP concernées auront fait leurs choix.

NB : La revalorisation des échelles indiciaires est indépendante des revalorisations liées au pouvoir d'achat des salaires qui font l'objet d'autres accords...ou désaccords périodiques.

# PERSONNELS : INFOS-ACTUALITES

( Le dossier du mois, suite )

- Sténodactylographes, chefs surveillants, OP2, Téléphonistes principaux (échelle 3)  
Bénéficiaires au 1/08/91 : Les SD, en l'attente de leur intégration prévue pour tous à l'échelle 4 au 1/8/90, les OP2 et les téléphonistes principaux.

Bénéficiaires à venir : Les chefs surveillants à compter du 1/8/93

E3			
	au 31/07/90	au 1/08/91	au 1/08/94
1er	236	236	236
2e	244	244	244
3e	252	252	253
4e	260	261	262
5e	270	271	272
6e	276	279	281
7e	284	287	290
8e	292	296	299
9e	298	302	306
10e	308	313	317
11e		322	330

- Commis, Sténodactylographes, OPI (échelle 4)

Bénéficiaires au 1/8/90 :

Commis (échelles 4) et SD (échelles 3) fusionnés en échelles 4 dans le nouveau corps d'adjoints administratifs (Application rétroactive dès que l'intégration sera administrativement réalisée par le rectorat)

Les OPI tant que leur intégration prévue par 1/7e annuel au 1/8/90 à l'échelle 5 ne sera pas intervenue.

E4			
	au 31/07/90	au 1/08/92	au 1/08/95
1er	241	241	241
2e	251	252	253
3e	261	262	263
4e	271	273	274
5e	280	283	285
6e	290	293	295
7e	300	304	306
8e	310	314	316
9e	320	325	327
10e	330	335	337
11e		340	344

- OPI, MO, AAP (échelle 5)

Au 1/8/90 : Tous les AAP et MO

OPI : 1/7e de l'effectif chaque année à compter du 1/8/90.

Application rétroactive dès que la CAP aura fait ses choix

E5			
	au 31/07/90	au 1/08/92	au 1/08/96
1er	248	248	248
2e	259	259	259
3e	270	271	271
4e	281	282	283
5e	292	293	295
6e	303	304	306
7e	314	315	317
8e	325	327	329
9e	336	338	341
10e	350	351	353
11e		360	372

Contact : Michèle Jannot et Lucienne Colas, Service du Personnel IATOS.

# PERSONNELS : INFOS-ACTUALITES

## LU AUB.O.

ITA : Conditions administratives pour postuler à un changement de corps par liste d'aptitude au titre de 1991 (circulaire du 31/07/1990)

LISTE D'APTITUDE	AGE	CORPS	DUREE DES SERVICES
IGR	35 ans	IGZ CHARGES ATTACHES	10 ans
IGZ	38 ans	ASI	10 ans
TECHNICIEN		ADT ADA *	10 ans
ADJOINT TECHNIQUE		AGT ADA *	10 ans
AGENT TECHNIQUE		AIT agent de bureau *	10 ans
ATTACHE	40 ans	SARI ASI	9 ans
SECRETAIRES	40 ans	ADA AGA	10 ans
ADJOINT ADMINISTRATIF		agent d'administration	10 ans
AGENT D'ADMINISTRATION		agent de bureau	10 ans

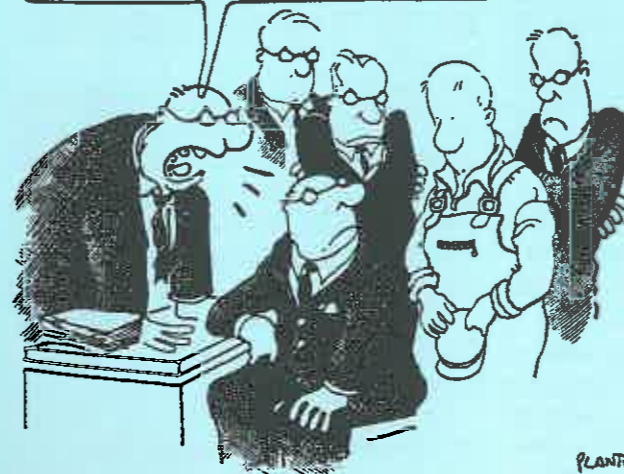
\* La recevabilité de ces corps n'est admise qu'à la condition que les fonctions exercées relèvent des filières techniques.

## REVUE DE PRESSE

Le Monde du 6 octobre 1990

### Le Golfe et la crise

UNE PRIME DE 0,073% ??? ALORS QUE  
LE KOWEÏT N'EST TOUJOURS PAS LIBÉRÉ ???



Un rapport sur les conséquences économiques et sociales de la crise du Golfe a été remis au premier ministre.

## EN BREF

BONS DE COSTUMES ET VETEMENTS DE TRAVAIL  
mise à disposition prévue courant novembre  
Contact : Josette Delon, Service Achats, Centre  
Panthéon.



## UNIVERSITES - ENTREPRISES - EMPLOI

### PERSONNALITES EXTERIEURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS I

J. Leproux, L. Leuret, R. Pouillaude, représentants du CNPF nous donnent leur point de vue.

Voyons les choses de façon pratique et efficace. Les chiffres, en gros :  
Universités 980.000 Etudiants(es)  
Grandes Ecoles hors Universités 40.000 Etudiants(es)  
Préparations Grandes Ecoles 58.000 Etudiants(es)  
I.U.T. 67.000 Etudiants(e)

Population salariée hors fonction publique : 18.000.000

#### - QUE CONSTATE-T-ON ?

"Chaque année font défaut : 15.000 Ingénieurs, 10.000 Commerciaux, des dizaines de milliers de techniciens, 120.000 postes de vendeurs ! Avec la reprise économique la pénurie prend un tour dramatique". (Le Nouvel Observateur)

"Nous formons 15.000 Ingénieurs par an, la RFA 30.000, les anglais 20.000 5.400 Cadres Commerciaux, il en faudrait le double"  
(Georges Chacornac) Rapport au Ministre de l'Industrie Conseiller auprès du Ministre

"Les Grandes Ecoles produisent chaque année 20.000 Diplômés que l'on s'arrache, il en faudrait le double ! Chaque diplômé se voit offrir en moyenne plusieurs Jobs!" (Le Nouvel Observateur)

980.000 Etudiants à l'Université ! Pourquoi les Entreprises vont-elles chercher là où il y a pénurie, et ne vont-elles pas chercher là où il y a surabondance ?

Est-il raisonnable, continue-t-il à être supportable pour elles de payer cher la pénurie et de ne chercher, que ou presque que, des diplômés des Grandes Ecoles qui sont en nombre limité alors que les effectifs de l'Université atteignent le million ?.

#### - QUI FAIT L'EMPLOI EN FRANCE ? LES ENTREPRISES !

Pour elles et principalement les P.M.E. et les P.M.I. qui restent la base de la vie économique française, et du développement, donc de l'emploi, plus de la moitié des salariés travaille dans des entreprises de moins de cinquante personnes, et les entreprises de plus de cinq cents salariés ne représentent que 14% de l'emploi. Il est vital pour leur développement et l'avenir économique et industriel de la France, qu'elles se modernisent, s'équipent, débordent l'hexagone, et donc qu'elles trouvent les jeunes de qualité, entrepreneurs et dynamiques dont elles ont besoin.

Il faut donc que l'Université recherche et forme des jeunes diplômés efficaces dont les Entreprises ont besoin.

#### - OU ATTENDENT LES ETUDIANTS ? EVIDEMMENT UN EMPLOI

où ils pourront se développer eux-mêmes, mettre en œuvre leurs connaissances et participer au développement de la Nation. Si les entreprises ont besoin de jeunes formés, ceux-ci ont encore plus besoin des entreprises. C'est là qu'ils feront leur vie. Ils leur faut donc se former et accepter d'être formés pour les emplois qu'ils trouveront.

#### - AU NIVEAU DES JEUNES DE FORMATION SUPERIEURE. QUELS EMPLOIS ?

Des INGENIEURS, des MANAGERS, Ce sont des termes généraux qui recouvrent tous les métiers, de l'industrie de pointe informatique, à la mécanique de base, de la vente à la gestion des ressources humaines, mais qui traduisent, plus ou moins que des connaissances à un niveau déterminé, un type de savoir faire, un type de méthode d'action, une capacité à aborder les problèmes et à les résoudre, un système de réflexion, du dynamisme, du caractère, de la rigueur, la volonté d'entreprendre et le goût de la lutte. L'industrie des services ne fait, comme l'industrie tout court, que fabriquer des produits qu'il faut vendre, ici ou ailleurs. Les connaissances à mettre en œuvre sont quelque peu différentes, mais les systèmes de raisonnement, d'approche, de mise en

œuvre et de gestion répondent à la même logique, aux mêmes contraintes, et aux mêmes nécessités.

En dehors des débouchés à connotation purement scientifique, qui ne concernent pas directement PARIS I, encore qu'il y ait des plages de recouvrement entre le scientifique et l'économique - qu'est ce qu'un ingénieur d'affaires pour vendre des Produits d'Épargne ? -, que trouve-t-on comme offres d'emploi auxquelles pourraient postuler les étudiants de PARIS I.

Marketing, Commercial, Communication, Distribution, Gestion, Comptabilité, Fiscal Finances, Gestion des Ressources Humaines, Juridique, Audit, Contrôleur de Gestion, Fabrication de Produits d'Assurance et/ou de Banque, etc....

Or, il suffit de lire les offres d'emploi pour se rendre compte que les recruteurs sont axés essentiellement sur les jeunes formés par les Ecoles, mais seulement exceptionnellement sur les jeunes formés par les Universités.

#### Pourquoi ?

Les Maîtres des universités ne sont pas eux aussi moins bons et loin de là que ceux des écoles !

Les jeunes des universités ne sont pas moins intelligents ou moins capables que les jeunes des écoles.

Peut-être leur manque-t-il par comparaison avec d'autres jeunes, eux aussi de formation supérieure, d'avoir connu et subi ce que ces jeunes des écoles ont vécu, des "Prépas" intenses après le BAC et des concours durs et sélectifs qui sont en eux-mêmes excellent formateurs.

N'est-ce pas parce que les jeunes formés par l'université manquent dans leur formation, dans leurs connaissances, dans leurs aptitudes de ce que les jeunes formés dans les écoles paraissent avoir aux yeux des recruteurs, ou des employeurs ?

En quête d'un emploi, il faut que les étudiants comprennent qu'il faut le gagner.....c'est un fait.

La culture générale est un apport spécifique de l'université dont les entreprises ont aussi besoin et qu'elles apprécient de plus en plus.

Bien sûr l'université doit donner une formation générale, et elle est l'Institution où on transmet ses connaissances. Mais ne faudrait-il pas qu'elle pense aussi aux exigences de la vie et à prendre aussi en compte le savoir faire et le savoir être que les étudiants devront avoir pour réussir à trouver un emploi et réussir leur vie professionnelle ?.

Certains cloisonnements, certaines formations spécifiques ou spéciales ou traditionnelles, ou le caractère trop général d'autres formations, ne suffisent pas à donner aux étudiants, après des années d'études, ce qui leur fera trouver un emploi, d'autant plus qu'ils n'auront reçu aucune formation sur la vie et le rôle de l'entreprise, qu'ils ne parleront que leur langue maternelle, et ne sauront pas ce qui aura été la rigueur et la discipline de la préparation de concours - ce que l'université fait pour ses propres besoins - Capes et Agrégation, alors !

Parlons clair et en termes de marketing : Il ne convient pas d'avoir des conceptions a priori sur la formation, mais que l'on pense en termes de besoins : ceux des entreprises, ceux des étudiants.

L'Université fabrique un produit qu'elle livre sur le marché de l'emploi. Pense-t-elle à fabriquer un produit qui corresponde aux besoins et intentions de ceux qui viennent sur le marché, acheteurs et vendeurs, ou fabrique-t-elle un produit qui correspond à ses propres définitions et à ce qu'elle croit être sa mission ?.

Les Employeurs cherchent sur le marché de l'emploi des produits qui correspondent à leurs besoins, s'ils ne les trouvent pas ils vont ailleurs, cherchent des produits de substitution ou s'en passent et leur développement s'en trouve ralenti sinon handicapé, et par voie de conséquence le développement de l'économie nationale. Que de marchés perdus parce que les juristes et les ingénieurs français ne savaient pas parler anglais.

On a dit qu'il fallait augmenter le nombre des élèves formés par les écoles !

Pourquoi ne pas s'adresser à l'Université ?

Aurait-elle, même aux yeux des pouvoirs publics un tel handicap qu'en présence du besoin, qui ne fait plus de doute pour personne, on dise "Ecoles" même privées et pas Education Nationale ?

980.000 Etudiants à l'Université ! Pourquoi s'obstiner sur les Diplômés Grandes Ecoles livrés chaque année sur le marché ( ils ne sont que 20.000) et ne pas réaliser à l'Université ce qui a fait le succès des Ecoles ? Cela a été fait à l'étranger. Cela a été fait aussi en France dans certaines universités comme Dauphine où il semble qu'il y ait une bonne synergie entre Entreprises et Université. Mais cela implique pour tous, Professeurs et Etudiants, des exigences nouvelles et des critères de qualité et de sélection.

Il est vital que l'on accepte cette indispensable évolution de la modernisation nécessaire dans le contexte de l'économie du marché, étendue au monde entier.

Il est vital, pour elles et pour l'emploi, que les entreprises définissent, en les réactualisant sans cesse, leurs besoins pour les années à venir, et les fassent connaître à l'Education Nationale.

Il est vital que s'instaure entre les parties, Education Nationale/Employeurs/ Etudiants, un véritable partenariat, ce rapprochement entre eux se faisant dans des colloques spécifiques, au cours de forums, portes ouvertes à l'Université, par des stages en entreprises, par des séries de contacts individuels, et par surtout ce qui doit se faire au plus haut niveau, la prise de conscience du véritable problème. Au niveau de PARIS I, les représentants des employeurs membres du Conseil d'Administration, sont entièrement disponibles pour faciliter les choses, établir les contacts et promouvoir les évolutions.

Ils ont saisi de ce problème la Commission ENSEIGNEMENT / EMPLOI de l'Union Patronale de l'ILE DE FRANCE, et ils pensent qu'il s'agit là de l'un des problèmes essentiels que le Conseil d'Administration de PARIS I devrait étudier et rapidement. C'est en définitive l'avenir de nombre de jeunes qui est en jeu.

### FORUM EMPLOYEURS - ETUDIANTS

L'association "PANTHEON SORBONNE PROMOTION" organise le 2ème Forum Employeurs Etudiants qui se déroulera les mardi 9 et mercredi 10 avril 1991. (30 grandes entreprises et 20 PME sont attendues). Pour l'organisation, la participation de nombreux enseignants est souhaitée.

Contact : Sylvaine Mabon, Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, Cellule accueil orientation du centre PMF, Tél : 40 77 18 34.

### COLLOQUE UNIVERSITES - ENTREPRISES

organisé par "l'Etudiant" et "MEDIA PA" s'est déroulé le 17 octobre à Paris.

### OFFRE DE STAGES

La cellule accueil-information du Centre Pierre Mendès France collecte des propositions d'entreprises.

Ses modules d'aide à l'insertion professionnelle : Tout public (1/2 journée) : "Dossier de candidature et recherche de stage". Formation homogène (1 à 3 jours) : "Du processus de recrutement à l'entretien d'embauche".

Contact : Sylvaine Mabon, BAIP, PMF B707, tél 40 77 18 34

## RELATIONS INTERNATIONALES

### PROFESSEURS ETRANGERS INVITES A PARIS I

au cours de l'année universitaire 1990-1991 ; contact : Les responsables des disciplines concernées.

#### Droit Privé

M. Antaki Nabil, Canada  
Mme De Vita Anna-Maria, Italie  
M. Napier Brian, Angleterre  
M. Spada Paolo, Italie

#### Droit Public

M. Barav Ami, Angleterre  
M. Boubout Ould Ahmed, Mauritanie  
M. Delpere Francis, Belgique  
M. Macedo De oliviera Antonio, Portugal  
M. Patrzalek Alexander, Pologne  
M. Riad Fouad, Egypte  
M. Weiler Joseph, USA

**Sciences Economiques et Mathématiques**

M. Argy Victor, Australie  
 M. Batavia Bela, USA  
 M. Benissad Mohamed, Algérie  
 M. Bsais Abdeljabbar, Tunisie  
 M. Carrado Carlo, Italie  
 M. Cass David, USA  
 M. Cooper Russell, USA  
 M. Dean James, Canada  
 M. De Palma André, Belgique  
 M. De Vroey Michel, Belgique  
 M. Gabszewicz Jean, Belgique  
 M. Graham King Robert, USA  
 M. Holly Alberto, Espagne  
 M. Kasparian Robert, Liban  
 M. Lowry S. Todd, USA  
 M. Montmarquette Claude, Canada  
 M. Nguyen Manth Hung, Canada  
 M. Nishimura Shienya, Japon  
 M. Safra Mongi, Tunisie  
 Mme Salvas Mongi Lise, Canada  
 Mme Slade Blackorby Margaret, USA

**Histoire**

M. Coarelli Filippo, Italie

**Géographie**

M. Charlier Jacques, Belgique  
 M. Douglas Ian, Angleterre

**DOCTEUR HONORIS CAUSA**

. Notre collègue, le Professeur Marie Lavigne s'est vu conférer le 25 septembre 1990, le titre de DOCTEUR HONORIS CAUSA de l'Ecole supérieure d'économie de Berlin (Hochschule für économie).

**VIE PUBLIQUE****NOMINATIONS**

. Le Professeur Jean-Paul Bertaud est nommé au Conseil d'Administration du musée de l'armée.

. Le Professeur Xavier Greffe, est nommé recteur de l'académie de Poitiers, en remplacement de Monsieur Henri Legohérel.

.Le Professeur Léon Pressouyre est nommé président de la section

**JAPON**

Le Président Georges HADDAD se rendra au Japon fin octobre à l'invitation de l'Université Ritsumeikan de KYOTO pour ouvrir de futures coopérations. Il visitera également les autorités de l'Université Hosei de Tokyo avec lesquelles Paris I a déjà un accord de coopération.

**EUROPE****Action Jean Monnet**

Les développements récents de la construction européenne et la réalisation progressive du marché intérieur (objectif 1992) ont entraîné un besoin urgent de connaissances accrues sur l'intégration européenne et sur les affaires communautaires.

L'action Jean MONNET représente une offre d'aide de la Commission des Communautés Européennes pour encourager les Universités à adapter le contenu des enseignements aux développements communautaires.

Dans le cadre de cette action, l'université de Paris I a obtenu une chaire.

Pour l'ensemble de la CEE, sur les 237 établissements qui avaient déposé une demande, 46 avaient été retenus, dont 4 universités françaises pour le droit.

A Paris I, La Chaire sera pluridisciplinaire.

Pour la première année, elle a été attribuée aux juristes. Par la suite, se succéderont les historiens, les économistes et les politologues. Monsieur

d'archéologie et d'histoire de l'art au comité des travaux historiques et scientifiques, et Président du 117e Congrès national des sociétés savantes.

. Madame Martine Jodeau Grymberg, assistante de l'université Paris I, est nommée maître des requêtes au Conseil d'Etat.

. Les Professeurs Pierre Bauchet et François Dagognet sont nommés à la commission appelée à émettre un avis sur

le Professeur Philippe MANIN a été désigné comme titulaire de la Chaire Jean MONNET pour l'année 1990-91.

L'enseignement portera sur "Les Institutions Communautaires et la réalisation du Marché Intérieur". Il sera dispensé en 2è année de DEUG à raison d'1h30 hebdomadaire toute l'année.

**Erasmus**

Le 13 juin dernier, le GUIDE du CANDIDAT ERASMUS 1991/92 a été adressé pour diffusion à chacun des directeurs d'UFR.

Outre des informations très précises sur les possibilités offertes par le Programme Erasmus, ce guide contient les formulaires de candidature qui permettront de présenter les projets de programmes interuniversitaires de coopération (P.I.C.) à la Commission des Communautés européennes.

A cet égard, il est rappelé que c'est l'Université qui constitue le dossier et le soumet à Bruxelles qui est désignée comme Université coordonnatrice du Programme.

Il est également possible de participer à un programme présenté par une autre université européenne. L'enseignant qui choisit cette formule devra fournir à son partenaire une lettre d'intention signée du Président de Paris I.

NB : Il est recommandé de ne pas attendre le 31 octobre (date limite fixée par Bruxelles) pour déposer les dossiers au Bureau Erasmus, à la Présidence de Paris I.

Contact : Dominique Mons, Centre Panthéon.

la nomination du directeur de l'Ecole normale supérieure.

. Le Professeur Jean Bigot, est nommé au Conseil national des assurances.

. Anne-Marie Guillemard, Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien professeurs, et Pierre Maclouf maître de conférences sont nommés correcteurs pour les épreuves des concours d'entrée à l'ENA.

**DISTINCTIONS**

. Le Professeur François Luchaire est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur.

. Le Professeur émérite Roger Pinto est promu au grade de commandeur de la Légion d'Honneur.

. Le Professeur Léon Pressouyre est nommé au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

. Le professeur Romuald Szramkiewicz, a reçu le prix ESTRADÉ-DELGROS de l'Académie des Sciences Morales et Politiques pour son ouvrage : "Histoire des Institutions 1750-1914" paru en novembre 1989 aux Editions Litec.

**UNIVERSITE OUVERTE**

Projet proposé par le Professeur Olivier Duhamel au Ministre de l'Education Nationale

Une université sans murs, qui dispenserait à distance ses savoirs médiatisés grâce aux nouvelles technologies, c'est le projet présenté à Lionel Jospin par Olivier Duhamel, professeur de droit public à Paris I. Selon l'expression de l'auteur, il s'agit de réaliser les "vieux rêves". Rêve technologique : faire passer le cours magistral à l'âge des ordinateurs, cassettes, disques vidéo...et permettre ainsi à chacun de travailler chez soi, à ses heures, à son rythme. Mais aussi rêve télévisuel : réconcilier éducation et télévision. Et encore rêve européen : un étudiant continuerait à Bologne les études commencées à Paris ou à Heidelberg et pourrait intégrer, dans ses études faites à Paris, un cours donné à Oxford. Enfin, rêve de la "deuxième chance" pour ceux qui souhaitent reprendre ou continuer des études et faire valider en termes académiques une expérience professionnelle. Pour réaliser ces aspirations, un réseau doté d'une tête nationale à l'identité fortement marquée serait constitué, riche d'unités régionales très déconcentrées. Tel est le projet dans ses grandes lignes. (Lettre TGV du 10/9/90)

**PUBLICATIONS**

Georges Benko, : "Géographie des Technopoles" Paris, éd. Masson 1990.

Georges Benko, : "La dynamique spatiale de l'économie contemporaine" La Garenne-Colombes, éd. Erasme 1990.

Jean-Luc Aubert en collaboration avec Philippe Bihl, : "La location d'habitation - Loi du 6 juillet 1989" collection Sirey-Immobilier, Droit et Gestion 1990.

Edith Kosmanek, : "Biréacteur, Triréacteur, Quadriréacteur...et Loi Binomiale", Quadrature, éd. du choix Paris.

Françoise Micheau, et Daniel Jacquart, : "La médecine arabe et l'occident médiéval" collection Islam-Occident.

Pierre Merlin, : "La famille éclate, le logement s'adapte" Syros, collection Alternatives sociales, Paris 1990.

Gérard Monnier, : "Histoire critique de l'architecture moderne en France 1918-1950 Architecture, Culture, Modernité", collection Histoire des Arts, Sers, Paris 1990.

Jean-Claude Delbreil, : "Centrisme et Démocratie-Chrétienne en France" éd. Publications de la Sorbonne.

Florence de Méredieu, : "Le dessin d'enfant" Blusson, octobre 1990.

EPICURE : Compte rendu du colloque de décembre 1989, présidé par les Professeurs Pierre Legendre et Jean Laurent Schmidt, "Le droit, l'informatique et l'arbitraire", Revue Lamy droit de l'informatique n°15 juin 1990.

**COLLOQUES ET RENCONTRES SCIENTIFIQUES**

- Le Centre d'Histoire du XIX siècle (Paris I) et le GRECO 55 (CNRS) organise un colloque : Les usages politiques des fêtes, les 22 et 23 novembre 1990, au Centre Malher.

Bulletin d'inscription à retourner à Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky, CRHMSS, 9 rue Malher 75004 Paris.

- Le Centre de Droit des Obligations et l'IEJ de Paris I et l'Université de Louvain la Neuve organisent un colloque international les 13 et 14 décembre 1990 : "Les clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité en Europe". Contact : Pr. J. Ghestin, IEJ de Paris I.

- Le CRHMSS (centre de recherches sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme) a établi son programme 90/91 "Autour d'un livre sur l'histoire du mouvement ouvrier" (l'auteur présente et débat avec l'assistance. Séances à 17 heures au Centre Malher)

23 octobre : Villes ouvrières 1900-1950, textes publiés par Susanna Magri et Christian Topalov, L'Harmattan, 1990.

6 novembre : La manifestation, sous la direction de Pierre Favre, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990.

27 novembre : Allemagne, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international, sous la direction de Jacques Droz, Paris 1990.

11 décembre : Le sexe apprivoisé, Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances, par Roger-Henri Guerrand et Francis Ronsin, Paris, La découverte, 1990.

15 janvier : Nos cousins d'Amérique, par Ronald Greagh, Paris, Payot, 1989.

La suite du programme (8 autres séances) sera publiée dans notre prochain numéro. Par ailleurs le CRHMSS et la FEN décerneront le prix Jean Maitron le mercredi 14 novembre à 17 heures. Contact : Jacques Girault, Directeur, Malher.



## COMMUNICATION

Le service central EPICURE (Espace Pluridisciplinaire d'Information, de Communication et de Recherche) est chargé de l'étude et de la mise en œuvre de la politique d'information et de communication de l'Université sous l'autorité du Président depuis le 1er octobre 1990.

A ce titre, EPICURE a invité les responsables d'UFR, de services, de bibliothèques et de centres de recherches à faire participer toutes les catégories de personnels à une réflexion collective pour améliorer l'information interne et, d'une manière générale, la communication interne et externe de notre université. Un questionnaire leur a été remis pour faciliter la circulation des idées. Demandez-le!

Les responsables d'UFR et de services seront invités par le Président de l'Université à en faire le bilan et à formuler des propositions compte tenu de

vos suggestions, à l'occasion d'une journée prévue en novembre. Vos suggestions sont attendues, contactez les, écrivez nous!

### LE COURRIER DES LECTEURS

Le questionnaire information-communication déclenche déjà de nombreuses suggestions, dont certaines ont pu être prises en compte dès ce numéro du journal.

Quelques exemples de suggestions :

1) **Le journal :** informations souhaitées sur les innovations (services administratifs, unités d'enseignement)... améliorer la rubrique "publications". Un compte rendu de la vie des composantes de Paris I. Support de communication entre collègues qui s'ignorent (intra et inter UFR). Informations sur les grands arbitrages retenus par nos instances représentatives.

2) **Information et communication :** organigramme des services avec noms et téléphones...rencontres scientifiques pluridisciplinaires entre "africanistes". Communiquer l'image de Paris I à l'extérieur (jeunes et parents notamment). Dégager des locaux pour les rencontres, fournir des BIP portatifs aux appariteurs et ouvriers itinérants des centres pour améliorer la jonction...Revoir la coordination et la circulation de l'information des services. Faire un LOGO...

### AVIS AUX AMATEURS

Le journal inaugure la publication de billets d'actualité "sur le vif" dont voudront bien nous honorer les candidats à l'humour ou à la réflexion d'à propos. Que de talentueux collègues, prestigieux ou méconnus acceptent de concourir et nous adressent leurs billets !

## AGENDA

■ Le président a réuni le 24/9/90 les Directeurs et Responsables Administratifs d'UFR ainsi que les Responsables des services centraux pour leur présenter ses orientations de gestion 1990-1991. Les participants ont pu, à cette occasion, s'informer mutuellement.

### Calendrier des Instances de l'Université

Commission Consultative Paritaire (CCP) : le 27 septembre  
Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire : le 12 octobre  
Conseil Scientifique : le 15 octobre  
Conseil d'Administration : le 19 octobre  
Contact : Edith Robin, centre Panthéon.

### Calendriers et arbitrages ministériels

- Les demandes de créations d'emplois d'enseignants sont adressées par l'Université en octobre, pour la rentrée 1991.

Arbitrages ministériels : courant décembre.

Publications des emplois : en janvier 1991 après le vote de la loi de Finances 91 par le parlement. Contact : Jean Kawecki

- Le contrat biennal de développement de la recherche 90/91 a été signé par le Président et le Ministère le 10/7/91.

Contact : Marie Madeleine Grimault, centre Panthéon.

### - Campagne 1991 d'habilitations des DEA :

La direction de la recherche et des études doctorales apporte des précisions sur la manière de constituer les dossiers et sur le calendrier des opérations par une note du 21/09/90 :

Retour des dossiers de DEA au Ministère le 15/12/90.

La campagne 1991 concerne l'ensemble des DEA habilités (dossiers de renouvellement) et les propositions nouvelles (dossiers de création)

Contact : Dominique Marchadier, centre Panthéon.

## TEMPS LIBRE

Cette rubrique vous est proposée pour des informations culturelles, de loisirs, de vacances, d'annonces diverses (petites...), de gastronomie (pourquoi pas ?) et autres initiatives. Merci de contribuer à la faire vivre...

### DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Françoise DREYFUS,  
Vice-Président du CA

**CONCEPTION :** EPICURE (Espace Pluridisciplinaire d'Information de Communication et de Recherche) Présidence de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 12 place du Panthéon 75005 Paris,  
Tél (1) 46 34 97 41, Fax (1) 46 34 20 56,  
Responsable Michel BOUSEZ

### RÉALISATION ET DIFFUSION :

Services de la Présidence, de la Reprographie et de la Division CEM  
Ce journal est réalisé grâce aux informations fournies par les membres de l'Université de Paris I. Les informations doivent parvenir à EPICURE avant le 15 de chaque mois. Pour le mois de décembre, le 15 novembre.

**CONTACT :** Anne-Marie NOTE, Epicure, Centre Panthéon Tél : 46 34 99 41.

MISE EN PAGE, MAQUETTE : PATRICE OLIVIER / CEM 90 / O X Press